



Bonjour,
On ressort la tête ! L'association BEED est restée active durant l'hiver et vous propose en attendant le printemps, un peu de gymnastique intellectuelle ; des réflexions sur un dossier important et complexe... Et bien sûr nos premières propositions de promenades et d'observations ! BEED continue, au côté d'habitants de plus en plus nombreux, à œuvrer pour l'harmonisation de nos relations avec la nature et pour l'abandon de sa destruction.

LE BARRAGE DES COLLANGES (Barrage du Cheylard)

Le SDEA (Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement), et la CNAIR (filiale de la CNR (Compagnie nationale du Rhône, elle-même propriété d'Engie et de la CDC) ont demandé le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la microcentrale du barrage des Collanges auprès des services de la préfecture. Une réunion d'information organisée par le SDEA aura lieu prochainement, BEED y est convié.

Selon le SDEA, le barrage des Collanges « assure des fonctions touristiques, d'irrigation agricole et de production électrique pour une puissance de 2500 kW ». Cependant, depuis la création du barrage, BEED n'a eu de cesse de dénoncer ses malfaçons, dégâts, risques et enfin son inutilité.



HISTOIRE

A la suite du remarquable essor de l'industrie textile (moulinage) puis de l'arboriculture (pêches) dans la vallée de l'Eyrieux, l'idée d'une réserve d'eau, destinée à de multiples usages, s'est diffusée auprès des élus locaux du bassin du Cheylard et des milieux politiques et administratifs du département. Or, au début des années 70, ces deux fers de lance de l'économie locale sont déjà en crise sévère. Au projet initial, principalement agricole (mais aussi soutien d'étiage pour la rivière, activités de tourisme, nautisme, baignade, et autres usages socio-économiques...), s'ajoutent très vite la production hydroélectrique et la lutte contre les incendies.

Malgré une opposition locale étouffée dans l'œuf par des décisions administratives, les opérations vont s'enchaîner à un rythme soutenu.

Dès les études de faisabilité un problème apparaît : la présence dans l'emprise du projet d'une décharge d'ordures ménagères et industrielles « libres », vieille de 25 ans et évaluée à 40.000 tonnes. Dans son rapport géologique daté du 10 juillet 1981, l'Université Claude Bernard (Lyon) précisait : « on ignore totalement la nature des ordures déposées sauvages » ; « ne pas écarter la présence de déchets imputrescibles provenant des établissements industriels et commerciaux très polluants (métaux lourds) » ; « tout pompage dans la nappe alluviale sera interdit en aval de la décharge pour l'AEP (alimentation en eau potable) ».

Une partie des déchets restera sur le site et sera noyée. Les études les plus récentes attestent d'une pollution par certains métaux lourds associés à cette retenue et très certainement dus à la décharge enfouie (présentation comité de rivière 2021 études bilans contrat de rivière)

IMPACTS

Eutrophisation : entre 1983 et fin 1988, la retenue a absorbé la totalité des eaux urbaines et industrielles non traitées de l'agglomération du Cheylard. Le plan d'eau, servant de bassin de décanation des eaux usées, a ainsi accumulé en excès diverses substances dont une quantité phénoménale de phosphates, avec pour conséquence une prolifération forte et durable de végétaux aquatiques ; ce phénomène est l'eutrophisation des eaux... Et le barrage bat tous les records d'eutrophisation en Europe occidentale en une décennie !

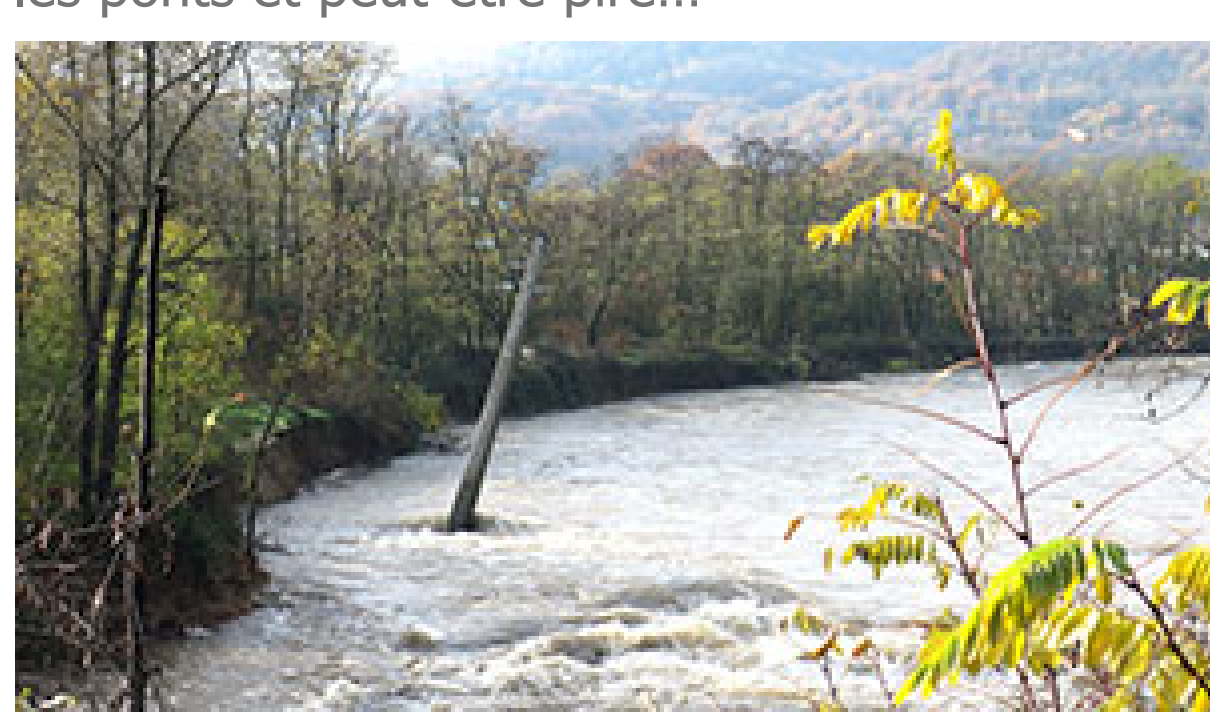
Il est important de bien comprendre ce phénomène : à cause du barrage l'eau stagne au lieu de s'écouler, elle s'échauffe, perd de l'oxygène, sa qualité se détériore. Dans ces conditions, le phosphore sédimentaire est relargué dans l'eau, ce relargage du phosphore dans la rivière, est l'une des causes majeures du développement des algues dans l'Eyrieux en aval du barrage à cette période de l'année, ce qui dégrade notablement cette rivière autrefois limpide.

Biodiversité : la dégradation de la qualité de l'eau et l'eutrophisation affectent bien sûr les espèces les plus sensibles, mais le barrage est aussi un obstacle infranchissable pour les espèces aquatiques. Il a détruit des habitats remarquables d'espèces patrimoniales ou protégées comme la truite fario et le sonneur à ventre jaune.

Les habitats de l'aval sont détériorés chaque année un peu plus du fait de l'interruption du transit sédimentaire des sables, galets et blocs piégés dans la retenue. Se développe ainsi un lit pavé, milieu stérile, où la reproduction de nombreuses espèces animales devient impossible. Le problème se décale toujours plus vers l'aval et des espèces remarquables risquent à terme de fait de voir leurs habitats altérés voire détruits. C'est le cas par exemple de la cordulie splendide dont la larve exige des zones sablonneuses pour assurer son cycle. De même certains oiseaux observés dans la retenue semblant en profiter comme les grèbes qui commencent leur reproduction dans les roselières voient leur nichée prédatée du fait de la baisse du niveau d'eau.

Alluvions : à cause du barrage, les sables et galets restent bloqués en amont, dans la queue de retenue qui se comble à grande vitesse (dans 20 à 50 ans elle devrait être comblée !). Ces matériaux auraient dû, à chaque crue, dévaler vers l'aval et remplacer ceux qui filaient déjà inexorablement vers le Rhône et la mer Méditerranée.

Désormais, lors des crues, on observe une incision du lit de l'Eyrieux (il se creuse), la rivière s'élargit, augmentant d'une part la zone de pavage stérile, et emportant d'autre part les matériaux des berges. A la limite de Saint-Laurent-du-Pape et Beauchastel ce sont déjà plusieurs hectares de terres agricoles ou d'espaces naturels qui ont été perdus ! On s'inquiète ici ou là pour les lignes électriques, les routes, les ponts et peut-être pire...



Ces alluvions, galets et blocs, jouent aussi un grand rôle dans l'auto-épuration de l'eau ; la disparition de ces matériaux contribue donc aussi à la dégradation générale de la qualité de l'eau de l'Eyrieux en aval de cet ouvrage. Enfin pour ceux qui se désolent de voir le littoral rongé par la mer, des ouvrages comme ce barrage y contribuent car ils ne permettent plus le renouvellement du sable du littoral méditerranéen.

Réserve d'eau soutien d'étiage : peut-être le seul objet pour lequel on peut dire que le barrage joue son rôle... Toutefois sa très grande surface

d'eau libre et stagnante favorise un échauffement et donc une évaporation de près de 100 000 m3 durant les mois de juin, juillet et août ; les mois de mai et septembre sont de plus en plus fréquemment caniculaires ou du moins très chauds, ce barrage évapore presque autant d'eau qu'il n'en fournit pour l'irrigation ; cherchez l'erreur ! Dans quelques décennies il sera rempli de sables, de boues et de galets, il sera alors sur ce point totalement inutile.

Tourisme : Tout était promis : planche à voile, ski nautique, baignades, pêches, et mini station balnéaire... Quelques mois après sa mise en eau, à la suite d'analyses et d'expertises, un arrêté préfectoral du 16/05/1983 interdit toute activité touristique... A partir de 2010-2011, c'est la consommation d'anguilles, perches, barbeaux, brochets qui est à son tour interdite à cause de la pollution.

Le centre artificiel de baignade Eyrium a du être construit de toute pièce pour compenser la perte d'usage de la retenue d'eau qui s'est révélée impropre à la baignade. La partie de l'Eyrieux aménagée pour les descentes en canoë est encadrée par des barrages plus petits qui garantissent la lame d'eau, cette activité ne dépend donc pas du barrage des Collanges ; n'en dépend pas non plus les compétitions internationales de canoë-kayak sur l'Eyrieux pour lesquelles le préfet refuse les lâchers d'eau.

Production électrique : l'ouvrage est désormais passé sous l'égide de la CNR mais les comptes d'exploitation du barrage restent déficitaires (nous le dénoncions déjà sous la responsabilité du SDEA qui nous avait affirmé qu'après délégation à la CNR (des experts de l'hydroélectricité) la rentabilité serait au rendez-vous...)

Vu les impacts négatifs catastrophiques de cet ouvrage au regard de sa production électrique, la hausse du coût des énergies et les situations de précarité auxquels l'absurdité de tels ouvrages contribue, nous ne pouvons que conclure que cet ouvrage est plus qu'inutile !

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Le barrage permet en aval, notamment au niveau agricole, de pouvoir abuser de l'eau sans aucune retenue et de ne pas être assujéti aux restrictions d'usage en période de sécheresse. Cela ne contribue pas à la compréhension par le public des nécessaires mesures d'économie d'eau et ne permet pas de développer des alternatives efficaces et plus égalitaires (que se passera-t-il l'année ou le barrage sera quasi vide avant la saison estivale ?).

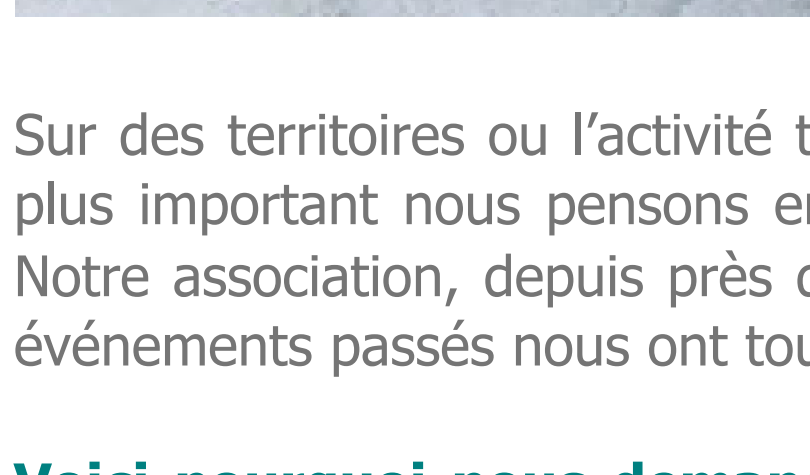
La fraternité enfin : l'aval subit tous les désagréments et l'amont touche des dividendes économiques : où est la solidarité attendue face à la disparition des terres et aux désordres hydrauliques causés par cet ouvrage ?

Quant à la perte des habitats, de la biodiversité et la dégradation de la qualité des eaux, ceci reste inestimable.



Sur des territoires où l'activité touristique la qualité de vie et l'écotourisme jouent un rôle de plus en plus important nous pensons encore et toujours que ce barrage va à l'encontre de l'intérêt général. Notre association, depuis près de 40 ans, milite contre cet ouvrage et force est de constater que les événements passés nous ont toujours donné raison.

Voici pourquoi nous demandons toujours l'effacement de ce barrage et ne pouvons être favorables à la demande de renouvellement de son exploitation.



Pour appréhender différemment ce barrage grâce à un film de la Fédération de pêche de l'Ardèche auquel nous avions contribué. Pour info le cinéaste habitué des plongées sous marines n'avait jamais vu d'eau aussi turbide (trouble) que dans cette retenue. https://www.youtube.com/watch?v=RVm5k6ShYH4

LE 19 MARS... UNE BALADE AU CHAMPS DE MARS ?

RDV SAMEDI - 16H30 - COL DES 4 VIOS

Nous vous proposons une petite balade sur le Champ de Mars. Ce massif sépare les bassins versants de l'Eyrieux et de l'Ardèche et recèle de nombreuses espèces patrimoniales.

Il sera un peu tôt pour la flore et les insectes mais nous pourrons faire de l'ornithologie. Même si les cols sont plus propices au suivi de la migration nous espérons avoir le privilège d'observer l'aigle royal et d'autres espèces locales.

Les forêts avoisinantes de hêtres et conifères permettent à une flore et une faune originales de se maintenir ou de revenir. Nous essayerons plus spécifiquement de contacter les petites chouettes de montagne parmi lesquelles nous comptons la chevêche d'Europe la plus petite et la plus originale car elle chasse régulièrement de jour ! Nous chercherons aussi la mythe chouette de Tengmalm au chant si caractéristique et particulier.

La présence de ces espèces nécessite des milieux boisés et des arbres avec cavités creusées par des pics, plus spécifiquement le pic noir pour la Tengmalm qui a besoin d'une loge spacieuse ! On peut donc considérer qu'il s'agit là de bio-indicateurs car le pic noir exige des arbres de taille respectable donc assez âgés.

Ces diverses espèces (Pic noir, Tengmalm, chevêches...) sont révélatrices d'écosystèmes où la main de l'homme a laissé suffisamment de naturalité et n'a pas fait place nette. Elles sont une chance pour nos territoires.

Si vous voulez en savoir plus sur ces forêts et ses habitants, venez les découvrir avec nous : samedi 19 mars (report au 26 si la météo est défavorable) - RDV au col des 4 Vios à 16h30 - inscription sur contact@beed07.org (laissez vos coordonnées téléphonique pour qu'on vous coordonne en cas d'annulation.)

N'hésitez pas à passer au col de l'Escrinet avant, en début de journée, le suivi ornithologique assuré de la migration prénuictale par la LPO bat son plein, spectacle grandiose !

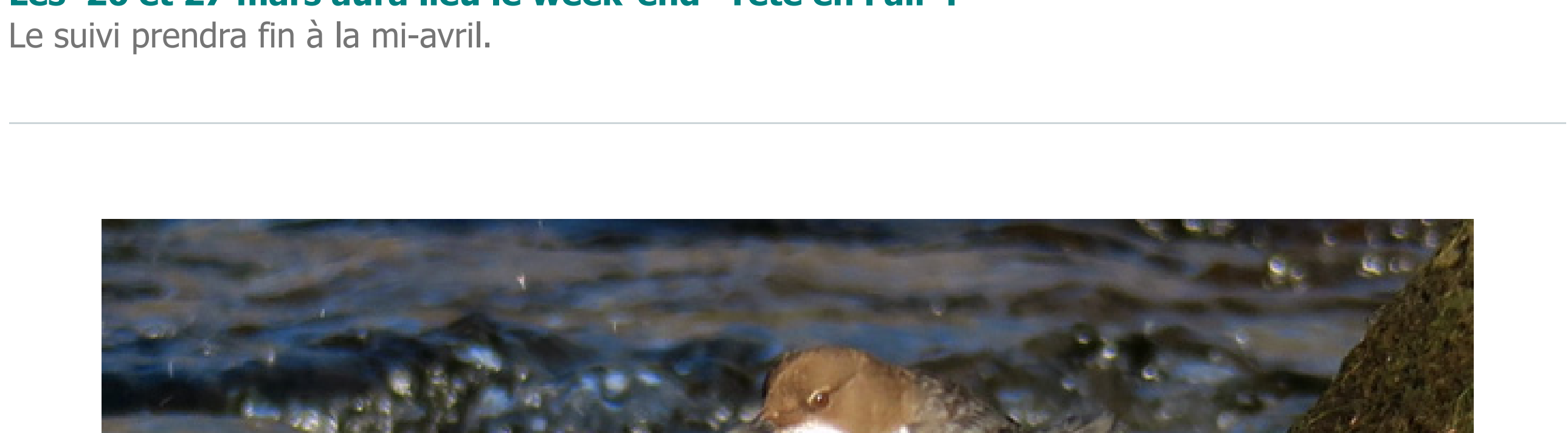
Prévoir pique-nique à la tombée de la nuit, chaussures de randonnée lampe frontale et vêtements suivants les conditions météo (le vent passe fort sur les crêtes et peut-être très froid) ; nous devons attendre la nuit tombée avant de retourner aux véhicules pour avoir une chance d'entendre la chouette de Tengmalm.

SUIVI DE LA MIGRATION COL DE L'ESCRINET

Le suivi de migration des oiseaux organisé par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) sur le Col de l'Escrinet a commencé.

Vous pouvez y participer ou simplement passer voir ce qui se passe, du lever au coucher du soleil. Les salariés et bénévoles nous y accueilleront tous les jours lorsque les conditions météo le permettent afin de découvrir ce phénomène exceptionnel.

Accès gratuit et sans pass vaccinal. Les 26 et 27 mars aura lieu le week-end "Tête en l'air". Le suivi prendra fin à la mi-avril.



Copyright © 2022 BEED
contact@beed07.org
Adresse postale : BEED - Le Tissage - 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
Vous pouvez à tout moment mettre à jour vos coordonnées ou vous désinscrire de cette liste

This email was sent to <Email Address>
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
BEED - Le Tissage - LES OLLIERES SUR EYRIEUX 07360 - France

